

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
 SEANCE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : BEILLA-PANTEL Emilie à CONSTANT Sandrine, PARENT Philippe à DOLADILLE Damien

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

6 – OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits. Il propose d'adopter la décision modificative qui se décompose ainsi :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-10222 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	112 587,99 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	112 587,99 €
R-1321-346 : EQUIPEMENTS LOISIRS ET NATURE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 393,00 €
R-1323-346 : EQUIPEMENTS LOISIRS ET NATURE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 270,42 €
R-1323-359 : ELARGISSEMENT RD 987	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 794,00 €
R-13461-359 : ELARGISSEMENT RD 987	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 400,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	116 857,42 €
D-2315-208 : AMENAGEMENT GRAND RUE	0,00 €	17 065,41 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-346 : EQUIPEMENTS LOISIRS ET NATURE	0,00 €	76 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-359 : ELARGISSEMENT RD 987	0,00 €	136 380,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	229 445,41 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	229 445,41 €	0,00 €	229 445,41 €
Total Général		229 445,41 €		229 445,41 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales. et notamment son article L.1612-1 ;

VU le Budget Primitif de la Commune adopté le 11/04/2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget de la Commune de l'exercice 2025, telle que présentée.



Le Maire,

Samuel SOULIER